

**Évaluation du *cluster* « Théâtre, Audiovisuel et Cirque »  
2016-2017**

**RAPPORT D'ÉVALUATION**

**École supérieure des Arts du Cirque (ESAC)**

**Bachelier en Arts du cirque**

Comité des experts :

Mme Fabienne PIRONET, présidente

M. Patrice AUBERTIN, Mmes Cassandre GROSSET et Mireille LOSCO-LENA, experts.

**26 juin 2017**

## INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2016-2017 à l'évaluation du *cluster*<sup>1</sup> « Théâtre, Audiovisuel et Cirque ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné<sup>2</sup>, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu les 01 et 02 décembre 2016 à l'École supérieure des Arts du Cirque pour évaluer le bachelier en Arts du cirque. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'autoévaluation de l'établissement et à l'issue des entretiens et des observations *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les personnes rencontrées au cours de la visite : 25 membres du personnel, 10 étudiants, 5 diplômés et 4 représentants du monde professionnel.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport revient successivement sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES<sup>3</sup> (sur lequel s'est basé l'établissement pour mener son autoévaluation) :

- 1 la gouvernance et la politique qualité ;
- 2 la pertinence du programme ;
- 3 la cohérence interne du programme ;
- 4 l'efficacité et l'équité ;
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue.

Enfin, le rapport se termine par une synthèse des forces, points d'amélioration, opportunités et risques, ainsi que des principales recommandations.

Ce rapport a pour objectif d'aider l'établissement à construire son propre plan d'amélioration et de mettre à disposition d'un large public une information sur le programme d'études évalué.

---

<sup>1</sup> Un *cluster* est un regroupement de programmes évalués ensemble par l'AEQES, conformément au plan décennal des évaluations. En ligne : [http://www.aeqes.be/calendrier\\_intro.cfm](http://www.aeqes.be/calendrier_intro.cfm) (consulté le 15 mars 2017).

<sup>2</sup> Composition du comité des experts et bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres disponibles sur : [http://aeqes.be/experts\\_comites.cfm](http://aeqes.be/experts_comites.cfm) (consulté le 2 mars 2017).

<sup>3</sup> AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 2012, 4p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : [http://www.aeqes.be/infos\\_documents\\_details.cfm?documents\\_id=246](http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246) (consulté le 2 mars 2017).

## **PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT**

L'École supérieure des Arts du Cirque (ESAC) est reconnue comme École supérieure des Arts par la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 2003. Auparavant connue sous le nom d'ENAC, l'ESAC est institué en 1999 par la Commission communautaire française, son pouvoir organisateur.

L'ESAC est la seule école officielle en Fédération Wallonie-Bruxelles à délivrer un bachelier en Arts du cirque.

L'école est située sur la commune d'Auderghem, dans le Centre scolaire du Souverain. Elle partage les bâtiments mis à sa disposition avec une école maternelle et primaire, une académie de musique et d'autres organismes d'activités parascolaires. Le déménagement vers de nouveaux bâtiments situé sur le campus du Ceria à Anderlecht est prévu pour la rentrée 2017.

## Critère 1

### L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

#### Politique de gouvernance de l'établissement - Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

- 1 L'ESAC est la plus petite école supérieure artistique (ESA) de FWB: elle est la seule à offrir un programme d'études supérieures en Arts du cirque et la seule aussi à n'avoir qu'une seule filière. Cela lui confère une certaine autonomie en matière de définition et d'évolution du référentiel de compétences. La très grande majorité des étudiants venant de l'étranger, son positionnement stratégique se définit d'emblée au niveau international.
- 2 Pour pallier cet isolement en FWB et pour favoriser le recrutement de plus d'étudiants belges, l'ESAC a contribué activement à construire une « filière cirque » en développant l'amont (création d'études secondaires en cirque) et l'aval (un certificat en dramaturgie circassienne en collaboration avec le CNAC de Châlons-en-Champagne, le projet étant d'en faire un master).
- 3 La mission de l'ESAC et son positionnement stratégique sont énoncés clairement (former des artistes du cirque qui ne soient pas figés dans une approche esthétique particulière) et se fondent sur des valeurs traduites dans le référentiel de compétences élaboré collégialement.
- 4 L'ESAC définit son mode de fonctionnement comme organique : être à l'écoute des besoins et des changements en se nourrissant aussi d'exemples venus d'ailleurs, vivre et expérimenter, évaluer puis valider ou adapter si nécessaire. Si ce mode de fonctionnement peu formel est adapté à la taille de l'établissement, il est cependant parfois source de confusions dans l'interprétation ou de flous dans l'organisation par manque d'explicitation des processus (comment ça marche ? qui fait quoi ? à quoi on saura que ça marche ou pas ?, etc.).

*Recommandation : le comité invite l'ESAC à porter une attention particulière à cette dimension, en s'inspirant, par exemple, de ce qui a été déjà fait pour expliciter la notion d'enchaînement et aboutir à une vision partagée par l'ensemble de l'ESAC.*

- 5 Le pilotage du programme se fait formellement lors de journées pédagogiques en fin d'année (bilan) et en début d'année (préparation) et, de façon plus organique, au fil de l'année lors de réunions du Conseil de gestion pédagogique (CGP).
- 6 Les étudiants participent activement à la gouvernance de l'ESAC et sont représentés dans ses différents comités. Ils se réunissent entre eux avant chaque CGP pour le préparer.
- 7 L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas formellement organisée. Ils ont toutefois l'occasion de faire des feedbacks informels aux enseignants et lors du Conseil d'option et du CGP.

#### Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

- 8 L'exercice de préparation et de rédaction du rapport d'autoévaluation a été difficile pour différentes raisons liées à l'histoire de l'ESAC, d'une part, et, d'autre part, de compréhension de la démarche qualité et de manque de familiarité avec le référentiel AEQES et son vocabulaire ou encore de difficulté à réunir les membres de la Cellule Qualité.

- 9 Les professeurs de cours d'art du cirque n'ont pas participé activement à la Cellule Qualité mise en place à cette occasion et le comité des experts a observé certains décalages entre quelques passages du rapport d'autoévaluation et les propos recueillis lors de la visite sur plusieurs sujets.
- 10 Le comité n'a pas eu l'occasion de rencontrer la nouvelle coordinatrice qualité, absente pour raisons professionnelles, et ce poste est en cours de redéfinition.
- 11 Au cours des entretiens le comité n'a perçu aucun obstacle particulier à la poursuite de la démarche qualité une fois mieux perçus ses tenants et aboutissants.

*Recommandation : le comité recommande à l'ESAC de poursuivre l'appropriation de la démarche qualité en portant une attention particulière à la participation de toutes les parties prenantes (incluant les anciens et des représentants du monde professionnel qui se sont déclarés intéressés) et à la clarification de la fonction de coordinateur qualité.*

### **Information et communication interne**

- 12 Depuis 2013, l'ESAC est passée d'une gestion complètement artisanale à une gestion informatisée de la communication interne. En se basant sur une expérience faite dans une autre ESA, l'ESAC a adapté à ses besoins propres un outil très développé qui permet une gestion globale de son administration (dossiers étudiants et dossiers enseignants, gestion du planning et suivi des évaluations).

*Recommandation : le comité encourage l'ESAC à poursuivre le développement de cet outil en étant attentive tant à la pérennité de l'outil qu'à celle des ressources pour le gérer.*

## Critère 2

### L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

#### Appréciation de la pertinence du programme

- 1 La formation de l'ESAC, basée à la fois sur le travail individuel et collectif, avec un accent particulier sur ce dernier, permet aux étudiants d'atteindre le niveau d'excellence requis aujourd'hui pour un praticien des arts du cirque. Aux yeux des représentants du monde professionnel, un diplôme de l'ESAC est un gage de qualité et répond à leurs besoins.
- 2 En cohérence avec la mission de l'ESAC, la formation est ouverte aux différents aspects du paysage artistique. Par l'interdisciplinarité, l'adaptation à de nouveaux appareils et l'ouverture à la recherche artistique auxquelles ils sont confrontés tout au long du programme, les étudiants acquièrent la polyvalence qui leur permettra de s'intégrer à ce paysage en constante évolution en tant qu'interprète, créateur ou producteur circassien. Cette polyvalence leur ouvre aussi la porte à des productions en danse, opéra ou cinéma qui font de plus en plus appel à des acrobates.
- 3 Selon les représentants du monde professionnel, les dossiers de projets artistiques qui leur sont soumis aujourd'hui par des diplômés de l'ESAC témoignent de gros progrès dans la connaissance que ceux-ci ont des réalités des arts du spectacle vivant. Il semble cependant que, malgré les différentes activités pédagogiques qui y sont consacrées, les étudiants ne soient pas suffisamment préparés aux aspects plus administratifs, rédactionnels et marketing de l'intégration professionnelle, un passage que les étudiants qualifient de « passage du cocon à la jungle ». Par ailleurs, un entraînement physique régulier dans des locaux adaptés à leur discipline est important et l'accès aux salles et aux matériels de l'ESAC est possible mais limité pour les anciens qui n'auraient pas (encore) intégré une compagnie ou une institution.

*Recommandation : le comité recommande à l'ESAC de mener une réflexion sur les moyens dont elle dispose pour mieux répondre aux besoins des étudiants en matière d'intégration professionnelle, en particulier sur l'organisation et les modalités pédagogiques des activités de préparation à la vie professionnelle et la possibilité pour les anciens de revenir s'entraîner en ses murs.*

- 4 Le programme fait appel à plusieurs professionnels externes pour des projets spécifiques, en particulier la mise en piste du projet collectif de bloc 3 est assurée par une compagnie externe. Les enseignants statutaires quant à eux maintiennent une activité artistique, sont impliqués d'une façon ou d'une autre dans le monde culturel et enseignent parfois aussi dans d'autres écoles à l'étranger. Les représentants du monde professionnel, incluant des anciens étudiants, participent aux différents jurys de l'ESAC.
- 5 La dimension internationale de l'ESAC est indéniable : un domaine en soi très international, une très grande majorité d'étudiants étrangers (19 nationalités représentées parmi les étudiants des 10 dernières années, dont une majorité de Français), beaucoup d'enseignants statutaires ou invités étrangers, des échanges internationaux réguliers ou ponctuels, le certificat en dramaturgie circassienne avec le CNAC de Châlons-en-Champagne et la participation à la Fédération Européenne Des Écoles de Cirque (FEDEC). Le comité a toutefois observé qu'il n'y a pas pour l'instant de réelle politique d'internationalisation, qu'il s'agisse d'échanges pédagogiques avec des écoles à l'étranger, dont certains ont été laissés de côté les dernières années, ou de mobilité étudiante, dont l'organisation se heurte à l'extrême densité d'un programme très cadencé.

*Recommandation : dans la mesure où les étudiants ont manifesté un désir ardent pour pouvoir être plus mobiles internationalement durant leur programme et où les enseignants n'y semblent pas opposés sur le principe, le comité recommande à l'ESAC de favoriser la mobilité étudiante et de renforcer la mobilité des*

*enseignants, ce qui pourrait être aussi une manière de consolider et d'élargir son réseau de partenariat.*  
[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 6 Le comité n'a pas eu l'occasion de réellement approfondir la question de la recherche, il prend note qu'une personne a été récemment engagée à temps partiel pour travailler à l'institution du futur master en Dramaturgie circassienne et son articulation avec la recherche à l'ESAC.

#### **Information et communication externe**

- 7 La réputation incontestée de l'ESAC est appuyée par une communication externe de plus en plus professionnelle. Il y a sur ce point une volonté politique forte de continuer à améliorer la visibilité nationale et internationale de l'ESAC qui se traduit, notamment, par la nomination d'un responsable de la communication à 4/10<sup>ème</sup> temps.

*Recommandation : le comité encourage l'ESAC à poursuivre ces améliorations, à penser en fonction aussi de la politique de mobilité internationale.*

### Critère 3

#### L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

#### Acquis d'apprentissage du programme - Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés

- 1 Le référentiel de compétences a été élaboré collectivement et le lien a été établi entre les acquis d'apprentissage de chacun des cours et ce référentiel.
- 2 Les fiches UE, inégales dans leur niveau de détail, sont centralisées dans l'outil de gestion globale et sont facilement accessibles aux étudiants.

*Recommandation : le comité recommande à l'ESAC de fournir un soutien méthodologique aux enseignants pour la rédaction de leur(s) fiche(s) UE.*

- 3 Le programme repose sur plusieurs principes, dont certains sont plus spécifiques à l'enseignement des arts du cirque :
  - a. extrême individualisation du travail sur le corps et rapport maître/élève pour les cours artistiques (les professeurs titulaires en art du cirque suivent leurs étudiants tout au long de leurs trois années) ;
  - b. multiplicité des formes et des styles pédagogiques en lien avec les choix de l'ESAC de mettre un accent plus particulier sur les enseignements collectifs et de favoriser la polyvalence des étudiants ;
  - c. la gestion des risques est intégrée au programme à la fois comme condition de la pratique (un responsable sécurité et un kinésithérapeute veillent au quotidien à ces aspects) et comme activité d'apprentissage (sensibilisation des étudiants à ces aspects dans tous les cours techniques et artistiques)

- 4 Le comité a observé que la structure du programme, reflétée par l'organisation des unités d'enseignement est en fait une juxtaposition de trois silos (cours artistiques, cours techniques et cours généraux) et que ce sont les étudiants qui doivent le plus souvent faire eux-mêmes les ponts entre ces différents enseignements. Parfois même entre cours de même nature les enseignants ne savent pas ce que les étudiants ont fait plus tôt dans la journée ou dans la semaine, ce qui ne leur permet pas d'adapter par exemple les exigences physiques de leur cours.

En fait, ce qui est entendu par « coordination pédagogique du programme » à l'ESAC semble se limiter à la planification des activités pédagogiques, gérée par la direction, le reste étant géré de façon organique dans les conseils d'option et de gestion pédagogique.

*Recommandation : le comité invite l'ESAC à élargir sa conception de la coordination pédagogique pour y inclure la dimension de partage d'information sur les acquis d'apprentissage et sur la charge de travail de l'ensemble des cours, cette dimension étant à assumer collectivement par l'équipe pédagogique.*

#### Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 5 La structuration du programme dans le temps est claire tant du point de vue de la progression sur les trois années d'études que sur la répartition des cours dans la journée (cours techniques où le travail de façonnage du corps est important le matin, cours/projets artistiques l'après-midi et cours généraux en blocs concentrés à d'autres moments). Cette structuration est en partie dictée par le manque de locaux qui rend parfois difficile la planification des cours.



En général, le programme est assez dense et la charge de travail physique pour les étudiants est très élevée. Par ailleurs, les contraintes de planification (locaux et beaucoup d'intervenants externes) le rendent de fait très cadencé. En définitive, même si les locaux sont accessibles aux étudiants jusqu'à 21h, le programme laisse peu d'espaces de liberté artistique aux étudiants et peu de temps sur scène en dehors des cours/projets (sauf à prendre le risque de se blesser à cause de la fatigue).

L'ESAC est consciente de la plupart de ces difficultés et en a fait un des axes principaux de son plan d'action. Le déménagement dans de nouveaux locaux est à cet égard une opportunité à saisir.

Le comité a observé qu'il n'est pas toujours aisé pour les étudiants d'assimiler la masse d'information des cours généraux dans un temps aussi court.

*Recommandation : le comité recommande à l'ESAC de revoir l'agencement de son programme de façon à le décadencer un peu et ainsi 1) faciliter la mobilité internationale des étudiants et/ou la flexibilité de leur parcours, 2) répondre mieux à leur besoin d'espaces de liberté et de temps de scène, 3) diminuer les risques de blessure, 4) renforcer la transversalité des activités pédagogiques et 5) améliorer l'intégration des cours généraux tant du point de vue de leur contenu que de leur planification. Si cette recommandation ne pouvait pas être prise en compte, le comité invite l'ESAC à rendre claires pour chacun les raisons pour lesquelles cela n'est pas possible ou souhaité. [Droit de réponse de l'établissement](#)*

### **Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés**

- 6 L'évaluation est continue, permanente et assez informelle. Dans les documents consultés, le comité a pu observer que les commentaires dans des copies d'examen de cours généraux sont assez peu prolixes ; il semble que les étudiants ne reçoivent de retour plus précis qu'en cas de note inférieure à 10/20.

*Recommandation : même si, pour les cours artistiques et techniques, la note n'a pas la même importance pour les étudiants que les retours réguliers des enseignants, le comité recommande à l'ESAC de veiller à la transparence et à l'objectivité de ses critères d'évaluation. Le comité recommande également que les commentaires d'évaluation dans les cours généraux soient plus circonstanciés.*

## Critère 4

### L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

#### Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)

- 1 Le programme de l'ESAC repose sur une équipe enseignante riche de ses diversités nationales et disciplinaires, de son haut niveau d'exigence et de son expertise internationalement reconnue ainsi que sur une équipe administrative fortement engagée dans le projet de l'école. Toutes les équipes témoignent de valeurs partagées et d'un souci constant du bien-être des étudiants, en particulier en ce qui a trait aux difficultés socio-économiques qu'ils peuvent rencontrer.
- 2 Le comité a constaté qu'en-dehors des opportunités d'aller enseigner à l'étranger ou des formations en sécurité, il n'y a pas de politique de formation continue et il n'a pas pu vérifier si c'était faute de budget, d'information, de demande ou de temps disponible pour cela.

*Recommandation : le comité recommande à l'ESAC de favoriser la formation continue des enseignants qui le souhaiteraient.*

- 3 Les différentes évolutions de l'ESAC (passage à l'enseignement supérieur et réformes successives de celui-ci) et certaines contraintes de proximité liées à l'exiguïté des locaux actuels ont favorisé le développement du sens d'un travail collectif et/ou en concertation.

*Recommandation : le comité encourage l'ESAC à continuer en ce sens en étant attentive à préserver les avantages de la proximité après le déménagement en ses nouveaux locaux.*

#### Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)

- 4 L'enseignement des arts du cirque requiert des locaux nombreux (enseignement individualisé), de grande superficie (travaux et projets collectifs) et volumineux (acrobatie). L'ESAC se débrouille dans ses locaux actuels et pourra bientôt bénéficier de locaux adéquats sur un autre site (déménagement prévu en 2017). Les nouveaux locaux permettront également de mieux répondre aux besoins des anciens qui souhaiteraient venir s'entraîner à l'école.
- 5 La bibliothèque est assez peu fournie, se limitant aux ouvrages et médias fondamentaux, et le local qui l'abrite sert aussi de salle de cours et de salle de réunion. Même dans le cadre de la création prochaine du master en Dramaturgie circassienne, l'ESAC n'envisage pas de développer particulièrement sa bibliothèque et fait plutôt le choix de se reposer sur les bibliothèques d'autres établissements via l'entente interinstitutionnelle au sein du Pôle académique de Bruxelles.

*Recommandation : le comité recommande à l'ESAC d'envisager un enrichissement de la bibliothèque en vue du master (notamment des ouvrages sur la recherche en arts) et de veiller à la bonne information des étudiants sur les possibilités et les modalités d'accès à des ressources dans d'autres établissements.*

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 6 Les étudiants ont accès à une cuisine où ils peuvent préparer et partager leurs repas. C'est à la fois un lieu central de la vie étudiante de l'ESAC et un lieu nécessaire vu l'importance de l'alimentation dans un programme aussi physique.

## **Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants**

- 7 L'ESAC recrute de très nombreux étudiants étrangers dont plusieurs non européens et cela rend la qualité de l'accueil et du soutien socio-économique encore plus important. Outre la bienveillance de tous les membres du personnel, les étudiants peuvent compter sur un esprit de communauté et de solidarité hautement valorisé par l'école, un stage de 3 jours en début de 1<sup>ère</sup> année (remise en forme et activités d'intégration sociale), des cours du soir intensifs en français financés par l'ESAC pour les étudiants non francophones, une aide sociale personnalisée auprès du personnel administratif et la possibilité d'obtenir un job étudiant.

## **Analyse des données nécessaires au pilotage du programme**

- 8 En lien avec ses différents projets (projet de développement d'une filière cirque en amont et en aval et projet d'études sur les blessures), l'ESAC a déjà commencé à identifier des données à recueillir et analyser et elle en fait dans son plan d'action des tâches prioritaires de la coordinatrice qualité.

*Recommandation : le comité encourage ces actions et recommande à l'ESAC d'y intégrer le recueil et l'analyse de données sur les raisons d'échec et d'abandon ainsi que sur toute autre donnée utile pour évaluer la qualité du programme ou l'atteinte de certains objectifs, par exemple, en lien avec la recommandation du Critère 2, point 3, la qualité des dossiers de production soumis par les jeunes diplômés.*

## Critère 5

### L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

#### Méthodologie de l'autoévaluation - Analyse SWOT

- 1 Ce point a été abordé dans le Critère 1, points 8-11. La démarche qualité à l'ESAC reste en bonne partie à construire dans le respect de son fonctionnement organique et le comité n'a perçu aucun obstacle particulier à ce que cette appropriation puisse continuer à se faire.

#### Plan d'action et suivi

- 2 Le plan d'action proposé dans le rapport d'autoévaluation est construit selon les quatre axes d'une matrice SWOT et le comité n'a pu, sur cette base, bien saisir les axes de développement stratégiques qui s'en dégagent et les actions concrètes que l'ESAC se propose de mener les prochaines années. Cela a pu se clarifier lors des entretiens.

*Recommandation : le comité recommande à l'ESAC de définir ses axes d'amélioration, déclinés en objectifs, ainsi que les actions à mettre en œuvre pour les atteindre. Ces objectifs devraient être hiérarchisés et les actions prioritaires dans le temps en indiquant qui en est/sont le(s) porteur(s).*

## **CONCLUSION**

L'ESAC propose un programme unique en Belgique et, à l'international, occupe une place importante au niveau des grandes écoles de cirque. Le programme est pertinent et en adéquation avec la réalité du marché des métiers actuels du monde circassien. Il repose sur une pédagogie et une gestion quotidienne où l'engagement de l'ensemble des acteurs est très perceptible ainsi que sur un souci constant d'amélioration des pratiques et des ressources pour maintenir le haut niveau de formation de l'école dans le bien-être des étudiants.

Les grands axes d'amélioration concernent essentiellement l'appropriation et la coordination de la démarche qualité, des clarifications et actions aux niveaux de l'agencement du programme et de la coordination pédagogique, le renforcement du réseau de partenariat et de la mobilité internationale pour les étudiants et les enseignants et les pratiques d'évaluation.

## EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Excellence et richesse du corps professoral titulaire et invité</li> <li>⇒ Implication et engagement de toutes les équipes</li> <li>⇒ Souci constant du bien-être des étudiants</li> <li>⇒ Soutien socio-économique aux étudiants</li> <li>⇒ Formation qui répond aux besoins du monde professionnel</li> <li>⇒ Outil global de gestion administrative et pédagogique pertinent et efficace</li> <li>⇒ Communication externe professionnalisée et au service de la réputation internationale de l'école</li> <li>⇒ Participation des étudiants à la gouvernance de l'école</li> <li>⇒ Cuisine mise à la disposition des étudiants</li> <li>⇒ Mode de gestion organique adapté à la taille de l'école</li> <li>⇒ Projet d'école clair et partagé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Appropriation de la démarche qualité à poursuivre et définition du rôle du coordinateur qualité</li> <li>⇒ Conception de la coordination pédagogique à élargir à d'autres dimensions que la planification</li> <li>⇒ Quasi pas de mobilité internationale des étudiants</li> <li>⇒ Réseau d'échanges internationaux à réactiver ou à étoffer</li> <li>⇒ Formation continue des enseignants à favoriser</li> <li>⇒ Extrême charge physique et cognitive résultant de la densité continue du programme et qui augmente le risque de blessures</li> <li>⇒ Programme cadencé et organisé en 3 silos, peu de transversalité entre les différents cours et types de cours</li> <li>⇒ Flous dans l'interprétation et dans l'organisation liés au mode de gestion organique</li> <li>⇒ Préparation insuffisante des étudiants aux aspects administratifs, rédactionnels et marketing de l'intégration professionnelle</li> </ul>

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Déménagement dans de nouveaux locaux</li> <li>⇒ De plus en plus d'activités de cirque à Bruxelles</li> <li>⇒ De plus en plus de productions artistiques font appel à des acrobates</li> <li>⇒ Développement de la filière cirque en FWB</li> <li>⇒ Asbl a/r<sup>4</sup> qui finance la recherche interdomaine en FWB</li> </ul>	

Récapitulatif des recommandations
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ <i>Le comité recommande à l'ESAC de poursuivre l'appropriation de la démarche qualité en portant une attention particulière à la participation de toutes les parties prenantes (incluant les anciens et des représentants du monde professionnel qui se sont déclarés intéressés) et à la clarification de la fonction de coordinateur qualité.</i></li> <li>⇒ <i>Le comité recommande à l'ESAC de favoriser la mobilité étudiante et de renforcer la mobilité des enseignants, ce qui pourrait être aussi une manière de consolider et d'élargir son réseau de partenariat.</i></li> <li>⇒ <i>Le comité recommande à l'ESAC de revoir l'agencement de son programme de façon à le décadenasser un peu et ainsi 1) faciliter la mobilité internationale des étudiants et/ou la flexibilité de leur parcours, 2) répondre mieux à leur besoin d'espaces de liberté et de temps de scène, 3) diminuer les risques de blessure, 4) renforcer la transversalité des activités pédagogiques et 5) améliorer l'intégration des cours généraux tant du point de vue de leur contenu que de leur planification. Si cette recommandation ne pouvait pas être prise en compte,</i></li> </ul>

<sup>4</sup> Asbl fondée en 2014 par l'ensemble des écoles supérieures des arts de FWB « pour soutenir la recherche artistique dans les écoles supérieures des arts toutes disciplines confondues », voir <http://art-recherche.be/>, site web de l'asbl a/r (page consultée le 24 avril 2017)

*le comité invite l'ESAC à rendre claires pour chacun les raisons pour lesquelles cela n'est pas possible ou souhaité.*

- ⇒ Le comité invite l'ESAC à élargir sa conception de la coordination pédagogique pour y inclure la dimension de partage d'information sur les acquis d'apprentissage et sur la charge de travail de l'ensemble des cours, cette dimension étant à assumer collectivement par l'équipe pédagogique.*
- ⇒ Le comité recommande à l'ESAC de veiller à la transparence et à l'objectivité de ses critères d'évaluation. Le comité recommande également que les commentaires d'évaluation dans les cours généraux soient plus circonstanciés.*

**Droit de réponse de l'établissement évalué**

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Critère	Point <sup>1</sup>	Observation de fond
7	2	5	<p>« <i>Recommandation : dans la mesure où les étudiants ont manifesté un désir ardent pour pouvoir être plus mobiles internationalement durant leur programme et où les enseignants n'y semblent pas opposés sur le principe, le comité recommande à l'ESAC de favoriser la mobilité étudiante et de renforcer la mobilité des enseignants, ce qui pourrait être aussi une manière de consolider et d'élargir son réseau de partenariat.</i> »</p> <p>1. Mobilité des enseignants :</p> <p>L'ESAC est consciente de l'importance de la mobilité du corps professoral. Elle s'engage à développer la mobilité et les échanges de bonnes pratiques avec les écoles partenaires.</p> <p>Néanmoins, pour mener à bien ce développement, il s'avérera nécessaire d'obtenir la Charte ERASMUS condition sine qua non à la mobilité. Le mi-temps supplémentaire venant de nous être alloué servira, entre autre, à assurer la gestion de ces dossiers.</p> <p>2. Mobilité des étudiants</p> <p>Au vu de la densité du programme et des spécificités du cursus, l'ESAC ne pourra favoriser la mobilité étudiante.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compte tenu que les programmes des écoles partenaires ne sont ni identiques, ni équivalents : il faudrait replacer les cours non suivis durant la mobilité .</li> <li>- Entendu que la durée minimale des échanges ERASMUS est de 4 mois, il s'avère impossible, au vu de l'organisation en BACHELOR de 3 années et la densité du cursus de l'ESAC (soit 1080 heures prévues (1200/1300 heures réelles), d'accéder à la demande de mobilité.</li> </ul> <p>De surcroit, l'ESAC organise son enseignement par projet au sein de ses promotion. Accéder à des demandes de mobilité individuelles brisent la logique du travail collectif et le manque d'un étudiant pourrait difficilement être validé par un autre établissement.</p> <p>L'Esac reste néanmoins ouvert à l'organisation de stages d'échanges n'excédant pas une semaine, avec le réseau des écoles partenaires.</p>

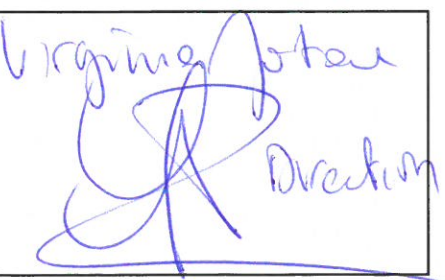
<sup>1</sup> Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations ») suivie du numéro précédant le paragraphe.



9	3	5	<p>« <i>Recommandation : le comité recommande à l'ESAC de revoir l'agencement de son programme de façon à le décadenasser un peu et ainsi 1) faciliter la mobilité internationale des étudiants et/ou la flexibilité de leur parcours, 2) répondre mieux à leur besoin d'espaces de liberté et de temps de scène, 3) diminuer les risques de blessure, 4) renforcer la transversalité des activités pédagogiques et 5) améliorer l'intégration des cours généraux tant du point de vue de leur contenu que de leur planification. Si cette recommandation ne pouvait pas être prise en compte, le comité invite l'ESAC à rendre claires pour chacun les raisons pour lesquelles cela n'est pas possible ou souhaité. »</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mobilité : voir Observation précédente</li> <li>2. Espace de liberté et temps de scène : amélioration grâce au déménagement</li> <li>3. Diminuer les blessures (déjà dans le plan d'action)</li> <li>4. Et 5. Renforcer transversalité &amp; Améliorer l'intégration des cours généraux : la problématique de la densité du cursus impacte de façon significative sur les questions de transversalité et d'intégration des cours généraux. Il sera néanmoins porté une attention particulière à leur aménagement dans les remaniements des horaires suite au déménagement.</li> </ol>
10	4	5	<p>« <i>Recommandation : le comité recommande à l'ESAC d'envisager un enrichissement de la bibliothèque en vue du master (notamment des ouvrages sur la recherche en arts) et de veiller à la bonne information des étudiants sur les possibilités et les modalités d'accès à des ressources dans d'autres établissements. »</i></p> <p>Suite au déménagement sur le campus du CERIA, la bibliothèque de l'ESAC se verra intégrée à la bibliothèque générale du CERIA, qui a déjà été alerté de la nécessité de développer la section cirque et arts vivants.</p> <p>OBSERVATION GENERALE</p> <p>Au vu de la réforme des titres et fonctions de l'enseignement. Au vu l'obligation d'organiser les MASTERS en 120 crédits  Au vu des carrières courtes du milieu circassien  Au vu des expériences de Master dans les écoles partenaires (notamment DOCH - Stockholm)</p> <p>L'ESAC a décidé de ne pas organiser de MASTER en 2 ans.  L'ESAC se fixe l'objectif de répondre au plus près et de manière réactive aux besoins du secteur en organisant plusieurs certificats ainsi qu'un Executive Master. (60 crédits)</p>

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend les entités

Virginie Jotau  
Directeur



Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

LEMAIRE Sara -

